

MISSION

Faisant suite aux procédures numéros 218/01 et 204/01 de la BT de Verdun sur Garonne j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir poursuivre l'enquête aux fins d'identifier et d'interpeller l'auteur des faits et tout complice.

Vous voudrez bien notamment :

* Procéder à une nouvelle audition des témoins Bernard SOULES, Lydie SILVAIN épouse FUSERO (victime susceptible de se constituer partie civile) et Ghislaine CORNIBERT épouse FERNANDEZ afin de leur faire apporter le plus de précision possible sur le véhicule ayant été à l'origine de l'accident (marque, type, modèle, couleur, nombre de portes, immatriculation, couleur des plaques d'immatriculation, signes particuliers....)et sur le ou les occupants de ce véhicule. Au besoin, vous présenterez à ces témoins des revues spécialisées représentant les différentes modèles de véhicule existant.

* En fonction des éléments qui vous seront éventuellement communiqués par les témoins, poursuivre les investigations relatives aux véhicules Peugeot 106 gris métallisé immatriculés dans les départements de Tarn et Garonne, de la Haute Garonne et du Gers ainsi qu'aux personnes titulaires du permis de conduire depuis moins de deux ans à la date des faits, au besoin, étendre ces recherches sur des véhicules de marque Citroën type Saxo

* Contacter les concessions, succursales et autres garagistes commercialisant les pièces détachées de marque Peugeot dans les départements de Haute Garonne, du Tarn et Garonne et du Gers afin de connaître les ventes de rétroviseurs gauches effectuées depuis la date de l'accident ; identifier les acheteurs de ces rétroviseurs et procéder à leur audition le cas échéant : au besoin, étendre ces recherches concernant des rétroviseurs de marque Citroën et sur tout rétroviseur susceptible d'être adapté sur les véhicules Peugeot 106 et Citroën Saxo

* Vérifier les dates de mise en circulation effective et d'immatriculation du véhicule 106 successivement immatriculé 371 AJX 31, 9893 WW 31, 449 JZ 82 puis 814 AQG 31

* Préciser et décrire, eu égard au témoignage de Bernard SOULES, la route perpendiculaire au CD 3, empruntée par le véhicule à l'origine de l'accident pour faire demi tour puis préciser s'il existe, entre cette route et le lieu de l'accident (dans le sens Beaumont - Aucamville) d'autres accès par lesquels le véhicule en cause aurait pu quitter les lieux

* Poursuivre l'exploitation des listings téléphoniques retraçant les appels passés et reçus dans un laps de temps proche de l'accident